

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## EM60-80

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit EM60-80

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Encre d'impression.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Electra Polymers Ltd  
Roughway Mill  
Tonbridge  
Kent TN11 9SG  
UK

Tel: +44 1732 811118  
Fax: +44 1732 811119

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1732 811 118 (08.30 - 17.00 GMT)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### Santé humaine

The product contains small amounts of organic solvents. Considéré avoir un faible risque par inhalation aux températures normales du poste de travail. Provoque une sévère irritation des yeux. Causes skin irritation Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

##### Environnement

Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

##### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



## EM60-80

<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Traiter en fonction des symptômes.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une irritation.
<b>Contact cutané</b>	Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Aucun.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.
----------------------------------	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.
--	---

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## EM60-80

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

**Classe de stockage** Stockage de produits dangereux divers.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 ppm 67,5 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 15 ppm 101,2 mg/m<sup>3</sup>

#### ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHYR MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL)

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm 133 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 50 ppm 333 mg/m<sup>3</sup>

D

D = Absorption de peau.

#### 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL (CAS: 112-34-5)

<b>DNEL</b>	Industrie - Inhalatoire; Court terme : mg/m <sup>3</sup> Industrie - Cutanée; Long terme : 20 mg/kg p.c. /jour Industrie - Inhalatoire; Long terme : 67.5 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	- Eau douce; 1 mg/l - Eau de mer; 0.1 mg/l - Sédiments; 4 mg/kg - Sol; 0.4 mg/kg

## EM60-80

### ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHYÈRE MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL) (CAS: 112-07-2)

<b>Commentaires sur les composants</b>	WEL = Workplace Exposure Limits
<b>DNEL</b>	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 133 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 775 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 333 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 102 mg/kg/jour Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 102 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	- Eau douce; .304 mg/l - Eau de mer; .0304 mg/l - rejet intermittent; .56 mg/l - STP; 90 mg/l - Sédiments (eau douce); 2.03 mg/kg - Sédiments (eau de mer); .203 mg/kg - Sol; .68 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

##### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux.

##### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Stratifié de polyéthylène et éthylène/alcool vinylique (PE/EVOH).

##### Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

##### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Prévoir une fontaine oculaire. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

##### Protection respiratoire

Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

##### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Empêcher l'entrée du déversement dans les cours d'eau ou les égouts et la contamination de la terre ou la végétation. Si cette opération est impossible, immédiatement prévenir la police et les autorités compétentes.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

##### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Pâte.
<b>Couleur</b>	Couleurs diverses.

**EM60-80**

<b>Odeur</b>	Faible.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	Indéterminé.
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	~ 88°C Non spécifié. Valeur estimée.
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Indéterminé.
<b>Autre inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	1.3 @ 20 deg C @ °C Valeur estimée.
<b>Densité apparente</b>	Indéterminé.
<b>Solubilité(s)</b>	Indéterminé.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	Viscosité cinématique > 20,5 mm <sup>2</sup> /s.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Non
<b>Propriétés comburantes</b>	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.
<b>Commentaires</b>	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Autres informations</b>	Aucun.
<b>Indice de réfraction</b>	Indéterminé.
<b>Taille de particules</b>	Non applicable.
<b>Poids moléculaire</b>	Non applicable.
<b>Volatilité</b>	Indéterminé.

## EM60-80

Concentration de saturation	Indéterminé.
Température critique	Indéterminé.
Composé organique volatil	Indéterminé.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité                                  Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique                                  Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter                                  Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles                                  Bases fortes. Oxydants puissants. Acides forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux                                  Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes d'azote. Oxydes de carbone.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale)                                  Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)                                  Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA cutanée (mg/kg)                                  15.325,67

##### Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)                                  Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (gaz ppm)                                  62.695,92

ETA inhalation (vapeurs mg/l)                                  153,26

ETA inhalation                                  20,9

(poussières/brouillards mg/l)

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal                                  Pas d'information disponible.

Test sur modèle de peau humaine                                  Pas d'information disponible.

pH extrêmes                                  Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire                                  Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Sensibilisation respiratoire

## EM60-80

<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Sensibilisant.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substance avérée cancérogène.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Information générale</u></b>	
<b>Information générale</b>	The product contains small amounts of organic solvents. Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses.
<b>Inhalation</b>	Pas de danger spécifique pour la santé connu. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Pas de danger spécifique pour la santé connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalatoire Absorption cutanée Contact cutané et/ou oculaire. Ingestion
<b>Organes cibles</b>	Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.
<b>Symptômes</b>	A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Eruption allergique. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Considérations médicales</b>	Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

### **Informations toxicologiques sur les composants**

#### **2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL**

##### **Toxicité aiguë - orale**



**EM60-80**

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2.410,0

**Espèces** Souris

**ETA orale (mg/kg)** 2.410,0

**Toxicité aiguë - cutanée**

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2.764,0

**Espèces** Souris

**ETA cutanée (mg/kg)** 2.764,0

**ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHYR MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL)**

**Toxicité aiguë - orale**

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1.880,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 1.880,0

**Toxicité aiguë - cutanée**

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1.500,0

**Espèces** Lapin

**ETA cutanée (mg/kg)** 1.500,0

**toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

**Exposition répétée STOT rép.** LOAEL 94 mg/kg, Orale, Rat

<b>RUBRIQUE 12: Informations écologiques</b>
--

**Écotoxicité** Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

**12.1. Toxicité****toxicité aquatique aiguë**

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - microorganismes** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre** Indéterminé.

**toxicité aquatique chronique**

**EM60-80**

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** Indéterminé.

**Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin** Indéterminé.

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

**Informations écologiques sur les composants****2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL****toxicité aquatique aiguë**

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 heures: > 100 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CI<sub>50</sub>, 72 heures: > 50 mg/l, Algues d'eau douce

**ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHÉR MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL)****toxicité aquatique aiguë**

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 heures: 22 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)  
LC50, 96 heures: 28 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)  
Information du dossier REACH.  
Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 37 mg/l, Daphnia magna  
CE<sub>50</sub>, 48 heures: 180 mg/l, Daphnia magna  
Information du dossier REACH.  
Information du dossier REACH.  
CE<sub>50</sub>, 48 hours: 37mg/l mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: > 500 mg/l, Algues d'eau douce  
CE<sub>50</sub>, 72 heures: 520 mg/l, Algues d'eau douce  
Information du dossier REACH.  
Information du dossier REACH.  
CI<sub>50</sub>, 72 hours: >500mg/l mg/l, Algues

**Toxicité aiguë - microorganismes** EC20, 30 minutes: 900 mg/l, Boues activées  
Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - terrestre** Non disponible.

**toxicité aquatique chronique**

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** Non disponible.

**Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin** Non disponible.

## EM60-80

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** Non disponible.  
 , : ,

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable.

**Phototransformation** Indéterminé.

**Stabilité (hydrolyse)** Indéterminé.

**Biodégradation** Indéterminé.

**Demande biologique en oxygène** Indéterminé.

**Demande chimique en oxygène** Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHÉR MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL)

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

**Phototransformation** Aucune information requise.  
 Eau - :  
 Information du dossier REACH.

**Stabilité (hydrolyse)** Aucune information requise.  
 Information du dossier REACH.

**Biodégradation** Dégradation (%)  
 Eau - Dégradation (%) 88: 28 jours  
 Information du dossier REACH.  
 Eau - Dégradation (%) 97: 7 jours  
 Information du dossier REACH.  
 Eau - Dégradation (%) 90: > 6.5 jours  
 Information du dossier REACH.  
 La substance est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Indéterminé.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHÉR MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL)

**Potentiel de bioaccumulation** Information du dossier REACH.

**Coefficient de partage** log Pow: 1.51 Information du dossier REACH.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Coefficient d'adsorption/désorption** Indéterminé.

## EM60-80

Constante de Henry Indéterminé.

Tension de surface Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHYLER MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL)

Tension de surface Non disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHYLER MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## EM60-80

**Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
 Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
 Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
 Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

**Listes pour la santé et l'environnement**

Aucun composant n'est listé.

**Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)**

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)**

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

: Méthode par le calcul.

**Publié par**

Responsable HSE.

**Date de révision**

24-11-17

**Révision**

8

**Remplace la date**

22-02-17

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H312 Nocif par contact cutané.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H332 Nocif par inhalation.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.